



La carte des opportunités

Vous souhaitez vous rendre en Allemagne afin de trouver un emploi approprié sur place ? Découvrez les conditions à remplir afin d'obtenir la Carte des opportunités (Chancenkarte) pour la recherche d'emploi.

  [Visa et séjour](#)  [Carte des opportunités Allemagne](#)
 [Carte des opportunités pour la recherche d'emploi](#)

Sur cette page

-  [Vidéo explicative : comment obtenir la carte des opportunités](#)
-  [Conditions pour obtenir la carte des opportunités](#)
-  [Comment fonctionne le système de points ?](#)



[La carte des opportunités](#)



[Quelles sont les perspectives offertes par la carte des opportunités ?](#)



[Guide « Chancenkarte » : guide pour les premiers pas en Allemagne](#)



[Demander la carte des opportunités en ligne](#)

Avec la [carte des opportunités](#) ([article 20a de la loi sur le séjour des étrangers - AufenthG](#) ) , vous améliorez vos possibilités de nouer des contacts avec des employeurs allemands et de trouver un [emploi qualifié](#) ou une [mesure de qualification](#) en vue de la reconnaissance de vos diplômes en Allemagne.

Pour savoir si vous devez demander un [visa](#) pour entrer en Allemagne, consultez la rubrique « [Comment faire une demande de visa ?](#) ». Veuillez noter que la carte des opportunités n'est pas une condition pour venir en Allemagne. Une autre possibilité consiste à chercher un emploi depuis votre pays d'origine. Une fois qu'une offre d'emploi qualifié est obtenue, il est possible de demander d'autres types de visas. Le Quick-Check permet de découvrir rapidement quelles options s'offrent à vous pour entrer en Allemagne.

Vidéo explicative : comment obtenir la carte des opportunités

Conditions pour obtenir la carte des opportunités

Vous venez d'un pays situé en dehors de l'Union européenne (UE), de l'Espace économique européen ([EEE](#)) ou de la Suisse et souhaitez demander une carte des opportunités conformément à l'article 20a de la loi sur le séjour des étrangers - AufenthG ? Deux options existent pour demander la carte des opportunités, chacune avec des conditions différentes :

- 1 Vous disposez d'un diplôme de formation professionnelle ou universitaire reconnu en Allemagne, ou
- 2 Vous obtenez au moins six points dans le système de points.

Condition de base : dans les deux cas, votre séjour doit être financièrement assuré. Dans le cadre de la procédure de visa, la preuve de moyens de subsistance peut être apportée au moyen d'un [compte bloqué](#) (en

principe au moins 1 091 euros nets par mois, montant valable pour 2026) ou d'une [déclaration de prise en charge](#) financière (Verpflichtungserklärung).

Option 1 : Carte des opportunités avec un diplôme reconnu en Allemagne (« travailleur qualifié »)

Pour cette option, les conditions suivantes s'appliquent :

- Vous disposez d'un diplôme de formation professionnelle ou universitaire reconnu en Allemagne, ou
- Vous avez obtenu un diplôme de formation professionnelle ou universitaire en Allemagne.

Si l'une de ces conditions s'applique, vous êtes considéré comme [travailleur qualifié](#) (« Fachkraft ») et n'avez pas à passer par le système de points.

Veuillez noter : pour l'option 1, aucune preuve de connaissances linguistiques n'est requise. Toutefois, des connaissances en allemand sont recommandées afin d'améliorer vos chances lors de la recherche d'emploi en Allemagne.

Recherche d'emploi directement après des études ou une formation en Allemagne:

Si vous avez obtenu votre diplôme de formation professionnelle ou universitaire en Allemagne, vous pouvez demander un [titre de séjour](#) pour la recherche d'emploi conformément à l'article 20 de la loi sur le séjour des étrangers - AufenthG directement après la fin de vos études ou de votre formation. Par rapport à la carte des opportunités, ce titre de séjour vous offre plus de temps pour rechercher un emploi (18 mois au lieu d'un an). Pendant cette période, il est possible de travailler sans restriction à côté de votre recherche d'emploi. Pour plus d'informations, consultez la rubrique « [Perspectives après les études](#) » et la rubrique « [Perspectives après une formation professionnelle](#) ».

Option 2 : Carte des opportunités via le système de points

Si vous ne disposez pas d'un diplôme allemand ou reconnu en Allemagne, les conditions suivantes s'appliquent pour obtenir la carte des opportunités :

- **Vous avez terminé avec succès une formation professionnelle ou vos études.** Il est important que ce diplôme soit reconnu par l'État dans le pays où il a été obtenu. Pour le diplôme de formation professionnelle, il est également nécessaire que celui-ci exige une durée de formation minimale de deux ans. Comme preuve pour la demande de visa, un [résultat positif dans la base de données anabin](#) ou une [attestation de comparabilité](#) (Zeugnisbewertung) est nécessaire si vous disposez d'un [diplôme](#)

universitaire étranger. Si vous disposez d'un diplôme de formation professionnel, vous devez présenter une attestation numérique de qualification professionnelle (Digitale Auskunft zur Berufsqualifikation - DAB).

- **Certificats AHK** : avez-vous suivi une formation auprès d'une Chambre de commerce allemande à l'étranger (AHK) ? Votre certificat (catégorie A) peut être accepté s'il remplit les exigences légales d'une formation professionnelle. La chambre auprès de laquelle vous avez obtenu votre certificat peut vous indiquer si cela s'applique à votre diplôme. Des informations générales sont également disponibles auprès de [l'Institut fédéral de formation professionnelle](#)  (Bundesinstitut für Berufsbildung).
- **Preuve de connaissances linguistiques** : vous disposez soit de connaissances en allemand au moins au niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), soit de connaissances en anglais au moins au niveau B2 (CECR). Même si vous demandez la carte des opportunités sans présenter de certificat de langue allemande, des connaissances en allemand améliorent vos chances lors de la recherche d'emploi en Allemagne.
- **Au moins 6 points** : vous devez obtenir au moins 6 points dans le système de points. La manière de cumuler des points est expliquée dans la section suivante.

Comment fonctionne le système de points ?

Le système de points ne vous concerne que dans le cadre de l'**option 2**. Cela signifie que vous ne disposez pas d'un diplôme obtenu en Allemagne ni d'une reconnaissance complète de votre qualification étrangère. Pour demander un visa pour la carte des opportunités, vous devez également présenter une qualification formelle et justifier des connaissances linguistiques requises, en plus des points.

Au total, vous devez obtenir au moins 6 points dans le système de points pour pouvoir obtenir une carte des opportunités.

Vous pouvez cumuler des points selon les critères suivants :

- **Équivalence de la qualification** : si vous avez déjà demandé la [procédure de reconnaissance](#) de votre qualification étrangère et que l'équivalence partielle a été établie comme résultat, vous obtenez quatre points. Ces quatre points sont également attribués si, dans le cas d'un métier réglementé, des mesures compensatoires sont encore nécessaires pour obtenir l'[autorisation d'exercice de la profession](#).
- **Qualification dans un métier en pénurie** : si votre qualification formelle fait partie d'un métier en pénurie, vous obtenez un point. Pour savoir quelles professions sont considérées comme des métiers en pénurie, consultez la [liste des métiers en pénurie](#).
- **Expérience professionnelle** : vous obtiendrez également des points pour votre expérience professionnelle antérieure en rapport avec votre qualification formelle, acquise après l'obtention de votre diplôme. Si vous

pouvez justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans au cours des cinq dernières années, vous obtenez deux points. Si vous avez au moins cinq ans d'expérience professionnelle au cours des sept dernières années, vous obtenez même trois points.

- **Connaissances linguistiques** : si vous disposez de connaissances en allemand supérieures au niveau A1 (CECR), vous pouvez obtenir des points supplémentaires.
 - Allemand niveau A2 : 1 point
 - Allemand niveau B1 : 2 points
 - Allemand niveau B2 ou supérieur : 3 points
 - Vous pouvez également obtenir un point supplémentaire si vous disposez de connaissances en anglais au moins au niveau C1 ou si l'anglais est votre langue maternelle.
- **Âge** : vous obtenez aussi des points si vous avez un certain âge lors de votre demande de visa. Les personnes qui n'ont pas plus de 35 ans obtiennent deux points jusqu'à la date exacte de leur 35^{ème} anniversaire. Toutes celles qui ont entre 35 et 40 ans obtiennent un point.
- **Séjour préalable en Allemagne** : avez-vous déjà vécu en Allemagne ? Si vous pouvez prouver avoir séjourné légalement et sans interruption en Allemagne pendant au moins six mois au cours des cinq dernières années, vous obtenez un point. Cela comprend, par exemple, les séjours pour les études, les cours de langue ou l'emploi. Les séjours purement touristiques ou de visite sont exclus. Comme preuve, vous pouvez fournir des copies d'anciens passeports ainsi que les visas et tampons d'entrée qu'ils contiennent.
- **Potentiel du/de la conjoint(e)/partenaire en tant que travailleur/travailleuse qualifié(e)** : vous êtes marié(e) ou pacsé(e) et souhaitez immigrer en Allemagne en compagnie de votre conjoint(e) avec la carte des opportunités ? Si votre partenaire remplit déjà les conditions pour obtenir la carte des opportunités, vous obtenez un point dans le système de points. Il ou elle peut également effectuer le [Self-Check: carte des opportunités](#).

Veillez noter que toutes les informations que vous fournissez concernant les catégories susmentionnées doivent être justifiées par des preuves et/ou des certificats correspondants pour la demande de visa.



La carte des opportunités

Répondez simplement aux questions du self-check : carte des opportunités afin de savoir si vous pouvez demander une carte des opportunités.

Quelle nationalité avez-vous ? Sélectionnez le pays correspondant.

Vérifiez si vous remplissez les conditions pour obtenir la carte des opportunités.



Information
supplémentaire

Veuillez sélectionner...

Vers le test

Avez-vous obtenu un résultat positif dans le Self-Check ? Félicitations ! Vous pouvez maintenant [demander la carte des opportunités en ligne](#). Si vous vivez déjà en Allemagne avec un titre de séjour valable, contactez le [service des étrangers](#)  compétent.

Vous avez d'autres questions sur la demande de la carte des opportunités ? Dans la rubrique « [Questions et réponses sur la carte des opportunités](#) », vous trouverez des réponses aux questions les plus fréquentes : par exemple comment prouver que vous remplissez les conditions requises.

Quelles sont les perspectives offertes par la carte des opportunités ?

Recherche d'emploi en Allemagne

La carte des opportunités est délivrée, lors de la première attribution, comme carte des opportunités pour la recherche d'emploi pour une durée maximale d'un an. Elle permet de chercher une activité professionnelle en Allemagne.

Cela signifie que vous pouvez rechercher un emploi salarié ou créer votre propre [activité indépendante](#).



Réussir votre recherche d'emploi en Allemagne

Afin de profiter au mieux de votre séjour pour rechercher un emploi, informez-vous suffisamment tôt sur la recherche d'emploi en Allemagne : comment votre candidature doit-elle être structurée pour convaincre un employeur allemand ? Quels sont les points de contact qui peuvent vous aider ? Vous trouverez de plus amples informations dans la rubrique [« Trouver un emploi »](#).

Emploi secondaire et période d'essai : ce qui est autorisé

Tant que vous êtes encore à la recherche d'un emploi, vous pouvez exercer une ou plusieurs activités professionnelles secondaires pendant une durée totale de 20 heures par semaine. Par ailleurs, vous pouvez travailler à l'essai pendant 2 semaines maximum par employeur dans le cadre de la recherche d'emploi. Le travail à l'essai doit déboucher soit sur un emploi qualifié, soit sur une formation, soit permettre de commencer une mesure de qualification par la suite.

Après avoir trouvé un emploi

Lorsque vous avez trouvé concrètement un emploi ou une place de formation ou si vous souhaitez vous mettre à votre compte, vous pouvez demander l'un des [permis de séjour](#) existants pour exercer un emploi qualifié, pour [suivre une formation professionnelle](#), pour la [reconnaissance de vos qualifications professionnelles](#) ou pour l'exercice d'une [activité indépendante](#) au [service des étrangers](#) compétent. Si l'emploi répond aux exigences d'un emploi qualifié, mais qu'aucun autre titre de séjour n'est envisageable, votre carte des opportunités sera prolongée jusqu'à deux ans supplémentaires (Folge-Chancenkarte).

Demander la carte des opportunités en ligne

Vous remplissez les conditions requises ? Alors vous pouvez faire votre demande de carte des opportunités en ligne ici : [Portail des services consulaires du ministère fédéral des Affaires étrangères](#) .

Plus d'informations sur le web

Ministère fédéral des Affaires étrangères (AA)

[Vous pouvez vous renseigner sur le visa dont vous avez besoin pour venir en Allemagne avec le Visa-Navigator.](#)

Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF)

[Centre de la compétence en matière d'asile, de migration et d'intégration en Allemagne](#)



Imprimer la page



URL: <https://www.make-it-in-germany.com/fr/visa-sejour/carte-des-opportunités/carte-des-opportunités-pour-la-recherche-demploi>

Date: 2026-08-14 04:20:28 GMT